



Bulletin municipal 2023

Commune d'Eslourenties Daban

Le mot de M. le Maire

Le conseil municipal et les agents communaux se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette année 2023 qui débute.

L'année qui s'est achevée a été marquée au niveau national par des élections majeures qui détermineront des orientations politiques et économiques pour 5 ans.

Au niveau local, nous nous souviendrons de l'année 2022 et de l'orage de grêle qui nous a frappé le 20 juin.

Episode orageux d'une violence inédite, par son ampleur et son importance géographique au regard du nombre de villages touchés, Eslourenties n'a pas été épargné. Grâce à l'intervention de pompiers locaux et d'autres régions, du concours d'entreprise de charpentes et de la solidarité entre habitants, les biens ont pu être protégés. Des toitures ont déjà été réparées ou remplacées, d'autres sont en cours de réfection, souhaitons que 2023 verra l'achèvement de tous ces travaux.

Les bâtiments communaux n'ont pas été épargnés et nous veillerons à les remettre en état dès que possible, mais cela se fera certainement avec une participation communale. En espérant que cela ne grèvera pas le budget afin de nous permettre de réaliser tout de même les projets que nous avons imaginés.

Cette année, la situation sanitaire nous autorise à vous inviter à la traditionnelle cérémonie de la galette, le 14 janvier à 16h moment de convivialité et d'échange.

Xavier BOUDIGUE

Dans ce numéro

P. 2

Redécouvrez votre équipe d'agent Municipaux

P. 2-3

Investissements réalisés et en cours d'étude,

P. 3

Actualité

P. 5

Le mot des associations

P. 7

Informations utiles

P. 8

Gestion des déchets

P.9-10

Entreprises et services

P.11

Etat-civil et rappels civiques

Les agents municipaux



Sarah ROTIER
Secrétaire de Mairie

A gauche, Sarah s'efforce lors des jours d'ouverture de la mairie de vous recevoir dans ce nouvel aménagement d'accueil et de se tenir à votre service concernant vos demandes administratives. Quant à Romain, c'est grâce à lui que nos routes, chemins et bâtiments communaux sont entretenus du mieux qu'il soit.



Romain BIDAU
Agent technique Polyvalent

Les investissements réalisés en 2022

Aménagement du bureau d'accueil de la Mairie

Pour ceux qui ont pu se rendre dans les locaux de la Mairie récemment, vous avez pu vous apercevoir que l'intégralité de la banque d'accueil a été réaménagée en prenant soin d'être conforme pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Par la même occasion, l'informatique a été remise à niveau et la fibre optique a été raccordée. Le raccordement de la fibre a impliqué le changement de numéro de téléphone que vous pourrez trouver dans les pages qui suivent. Au moment de l'écriture du présent bulletin, le site internet de la mairie est en cours d'être revu et sera effectif durant le premier semestre 2023.

Coût de l'installation : 2 200 € TTC



Aménagement de la cuisine de la salle des fêtes

Durant cette fin d'année 2023, les cuisines de la salle des fêtes ont été complétées des équipements indispensables qu'il lui manquait pour faire une cuisine de grand groupe. Ainsi ont été ajouté :

- Un lave-vaisselle collectif
- Une plaque de cuisson
- Un four
- Une hotte

Enfin, la salle est également dotée d'une sonorisation mobile et d'une rampe de lumière à louer en plus des locaux.

Les tarifs de location ont été revus afin de tenir compte de ces nouveaux équipements mais également de l'augmentation des coûts d'énergie, tout en préservant la participation des Eslourentiens.

Coût de l'installation : 12 000 € TTC pour la cuisine et 2 000 € TTC pour le son et lumière.



Entretien de la station d'épuration

L'an dernier, nous vous informions que les équipements communaux de traitement des eaux devaient être diagnostiqués. Le diagnostic est encore en cours et commence à livrer ses premières conclusions. Des anomalies de raccordement ont été constatées, les riverains concernés seront contactés prochainement. Le réseau principal est en très bon état et n'a pas d'infiltration significative. Le diagnostic va maintenant se concentrer sur le fonctionnement des bassins dont il semblerait que le bassin secondaire fonctionne mal pour des raisons encore inexplicables.

Coût de l'opération 55 000 € TTC subventionné à 80 %



Actualités

Local technique

Cette année encore le local technique a été vandalisé et cambriolé. Tout le matériel électroportatif a été dérobé. Tout a été remplacé avec la participation des assurances.

Des caméras ont été installées tout autour du local afin qu'il soit surveillé et prochainement, il sera équipé de la lumière.



Grêle

On a tous été plus ou moins impactés par cet épisode de grêle qui s'est abattu sur nous courant juin. Du jamais vu ici localement, cet événement a détruit nos toits, nos véhicules, et nos plantations. Les infrastructures communales non pas été épargnées : Mairie, école, logements locatif, église etc... Les premières estimations d'experts tombent, et sont de l'ordre de 200 K€. Evidemment nous étions assurés mais il n'est pas à exclure qu'il faille ajouter une participation communale pour couvrir l'ensemble des remises en état. Le dossier est en cours de traitement et nous l'espérons sera soldé durant l'année 2023 voir début 2024.



Des pistes d'investissements à venir sont en cours d'étude et de chiffrage :

- **Sécurisation des axes routiers du village** (liaison école / route de Saubole, rue des Pyrénées dans la côte). Des études d'esquisses et de chiffrage ont été lancées auprès des services du Conseil Départementales. Nous sommes dans l'attente de leur retour.
- Sécuriser le local technique
- Remettre en état les bâtiments communaux suite aux intempéries de grêle.
- **Diverses réfections de voirie.**

Enfin, nous continuerons de répondre aux dépenses courantes d'entretien des voiries, des espaces verts ou des bâtiments communaux.

Informations communales

Numérique

L'an dernier, nous écrivions 2022 et toujours pas de fibre ! Et elle a bien finie par arriver courant de cette année ! En revanche, malheureusement pas pour tous. Les moins chanceux du quartier du Bourdalat ou du lotissement « la clé des champs » subissent les choix d'un concessionnaire de réseau qui se concentre sur les prises les plus simples techniquement. Le reste sera réalisé mais sans date annoncée à ce jour.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site <http://thd64.fr/>



Communication de l'équipe municipale envers les administrés



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Cet article s'adresse plus particulièrement aux nouveaux administrés récemment arrivés.

Dans un souci de toujours plus communiquer avec ses administrés., la Mairie a mis en place un service de communication dédié nommé « **Panneau Pocket** ». Vous pouvez tous télécharger l'application mobile sur le Playstore de Google et l'Apple Store d'Apple et suivre les informations de votre commune ou celles avoisinantes en les ajoutant dans vos favoris.

En parallèle de cette application, un groupe Facebook dédié aux habitants de la commune a vu le jour lors du premier confinement. Ce dernier publie régulièrement des informations intéressantes sur la vie du village et peut permettre de s'entraider entre habitants. Vous pouvez le rejoindre en recherchant « **Eslourenties-Daban entraide et informations** » sur Facebook (vous devez disposer au préalable d'un compte Facebook).



L'association Sportive

L'association sportive d'Eslourenties, aujourd'hui composée de 15 membres, a pour but essentiel de créer un lien entre tous les habitants de la commune au travers de multiples activités. Elle participe également à l'intégration des nouveaux arrivants dans le village.

Avec la levée des règles sanitaires dû à la Covid 19, les activités de l'association ont pu retrouver leur rythme. Ainsi, un voyage à Rome a été organisé à l'été 2022. Prochainement, un **concours de belote est prévu le 04 février 2023** au soir à la salle des fêtes du village ainsi qu'un **vide grenier le 14 mai 2023**.

Nous vous invitons à la rejoindre en contactant le Président Jean-Marc JOUANLANNE au 06 83 75 21 67.



Comité des fêtes

Encore une belle année pleine d'événements pour le village vient de s'écouler. Les belotes, en juin ainsi que les fêtes du village en novembre ont été accueillis à bras ouverts par les villageois.

Pour l'année 2023, le comité des fêtes sera toujours présent afin de ravir tout le monde en proposant des activités pour les grands comme pour les plus petits avec le concours de pétanque, les expositions de véhicules anciens et les animations pour enfants.

Un concours de belote sera organisé en mars. En espérant vous y voir nombreux. !

Sachez aussi que le comité recrute et tout le monde est le bienvenu de 16 à 99 ans. N'hésitez pas à contacter Thomas SERRELI au : 06 79 20 17 10



L'APE des Trois Clochers !

Le Lundi 26 septembre, l'Association de Parents d'Elèves "Les Trois Clochers", qui regroupe les parents des élèves du RPI Limendous-Lourenties-Eslourenties, s'est réunie pour élire son nouveau bureau et discuter des projets de l'année. La salle du Claret a bien failli ne pas être assez grande pour accueillir les parents qui avaient fait le déplacement en nombre ! Un vent de renouveau souffle donc sur l'APE, dont les rênes ont été repris par Anaïs STANTAU à la Présidence, Ariane Mourot à la Trésorerie et Arnaud Doche au secrétariat. Ils seront assistés par Céline Pérez, vice-présidente, Emilie Lahas, trésorière-adjointe et Virginie Doche, secrétaire-adjointe. Afin d'établir une feuille de route des actions à mener par l'APE, les parents présents ont pu faire le point sur les projets qui tiennent à cœur de l'équipe enseignante : le spectacle de Noël, l'achat de matériel pédagogique, des sorties culturelles (spectacle, cinéma...), un projet cinéma, des sorties de fin d'année ambitieuses... !

L'APE souhaitant voir un maximum de projets se concrétiser, les actions à prévoir devront être nombreuses et couronnées de succès. Les idées bouillonnantes de la fraîche équipe de l'APE tombent donc à pic ! La traditionnelle vente de calendriers sera la première action menée. Le retour du loto sera un des événements phares, bien entendu, prévu le dimanche 29 janvier 2023 à la salle du Lac de Lourenties ou encore le Carnaval, qui se déroulera à Eslourenties le samedi 25 Février 2023. Le concours de belote sera également organisé le samedi 14 janvier à 20h à la salle d'Eslourenties. Viendront ensuite une vente de nougats, une (ou deux !) Tombola(s) et la traditionnelle fête de l'école, le samedi 24 Juin 2023.

L'APE et tous les parents qui l'entourent ne ménageront donc pas leur peine pour financer le maximum des demandes des enseignants avec un moindre coût pour les familles ! Les volontés de tous seront bienvenues et nécessaires tout au long de l'année et l'APE ne manquera pas de faire appel à toutes les bonnes volontés en temps voulu !

Le bureau de l'APE "Les trois clochers"

Contact : association.lestroisclochers@gmail.com





Le brochet aquitain un projet qui avance au Pesquit !

Le brochet aquitain, une espèce qui a été découverte il y a 5 ans est désormais présente sur le site d'élevage de l'association. Grâce à un partenariat avec la Fédération de pêche des Landes, la Fédération de pêche des Pyrénées Atlantiques et le Muséum d'histoire naturelle, votre AAPPMA travaille et participe activement à la connaissance de cette espèce. Les questions sont encore nombreuses : Quand se passe la reproduction ? Quelle est la croissance de ce brochet ? Sa nourriture préférentielle ? Etc...

Nous avons obtenu en 2022 la première ponte en bassin, d'autres suivront dans le but d'aleviner les cours d'eau du Pesquit avec une espèce patrimoniale.

Pour l'année 2023 les dates d'ouvertures pour la pêche du brochet sont les suivantes : du 1^{er} janvier au 29 janvier inclus et du 29 avril au 31 décembre inclus. Il en est de même pour le sandre.

En ce qui concerne la truite les dates d'ouvertures sont, pour la première et la seconde catégorie piscicole : du 11 mars 2023 au 17 septembre 2023.

Les nouveautés réglementaires : suppressions des parcours no-kill situés sur le Luy de France commune de Morlaàs, sur le pré-lac de Doazon et sur le lac de Boueilh Boueilho Lasques.

L'AAPPMA a réalisé de nombreuses animations scolaires dans le but de sensibiliser nos jeunes à la nécessité de protéger les milieux aquatiques. Une action que nous allons amplifier en 2023 tant 2022 nous a à tous rappelé combien l'eau est un bien rare et précieux !

Les cartes de pêche 2023 sont disponibles à Morlaàs à la Hourquie café, à Auchan Pau, à Serres Castet au magasin Terres et Eaux, décathlon Lescar, L'Aigle pêcheur 64 à Lescar, et sur Internet (macartedepeche.fr).

Le Pesquit vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Bonne année 2023 à tous,

L'équipe du Pesquit

Pour plus de renseignements, contactez-nous par téléphone au 05.59.04.59.36 ou par mail : le-pesquit@wanadoo.fr

En espérant vous voir nombreux au bord de l'eau ou sur notre site environnement pêche.



Mairie

180 Rue des Pyrénées - 64420 Eslourenties Daban - Tél : 05.59.92.14.67 e-mail : mairieeslourentiesdaban@wanadoo.fr

Site internet : <http://eslourenties-daban.fr>

Ouverture de la mairie :

- Lundi et jeudi : 14h00 – 18h00
- Vendredi : 14h00 – 18h00 avec permanence de M. le Maire le vendredi de 17h00 à 18h00.

Permanence SIVU (Regroupement scolaire Eslourenties/ Lourenties/ Limendous les mardis de 13 h30 à 17h30

Inscriptions naissances et enfants scolarisés : s'adresser au plus tôt à la mairie.

Recensement militaire : les jeunes atteignant 16 ans doivent se faire recenser à la mairie

Cartes d'identités et passeports : les demandes doivent être faites auprès des mairies de Morlaàs ou Soumoulou.

Ecole d'Eslourenties : 09 67 31 11 04

Transport scolaire

Depuis la rentrée scolaire 2021, un arrêt de bus a été créé au centre du village pour desservir les lycée Barthou et Saint Cricq à Pau : Les horaires sont les suivantes : 06H40 – 19H00 tous les jours de semaine, et 06H40-14H00 le mercredi.

Locations salles communales

S'adresser à la Mairie pour toute réservation.

Une caution de 2 000 € pour la maison de la pêche et 3 000 € ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile sera demandée pour toute location. Un supplément de 500 € de caution sera demandé pour la location de la sonorisation et lumière.

Les associations de la commune ne sont pas concernées par ces tarifs		Extérieurs	Habitants Eslourenties
Salle des Fêtes (totalité WE)	sans chauffage	200 €	110 €
	avec chauffage	250 €	140 €
Salle des Fêtes (petite salle WE)	sans chauffage	100 €	60 €
	avec chauffage	120 €	80 €
Salle de la Pêche (journée et uniquement du Lundi au Jeudi soir)	sans chauffage	120 €	70 €
	avec chauffage	140 €	90 €
Salle de la Pêche (WE)	sans chauffage	150 €	90 €
	avec chauffage	180 €	120 €

*100 € supplémentaire à tous ces tarifs pour la location si nécessaire de la sonorisation + lumière

Communauté des Communes du Nord Est Béarn

BP 26 - 1, rue Saint-Saint-Exupéry - 64160 MORLAAS

Tel : 05 59 33 46 10 - Fax: 05 59 33 68 29 - contact@cc-nordestbearn.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Site : <http://www.cc-paysdemorlaas.fr>

A noter parmi les services de la Communauté :

- Comité du Syndicat des eaux Luy, Gabas, Lées- 05 59 12 60 70, www.luygabaslees.fr
- Espace Enfants Jeunesse : Structure d'accueil pour les enfants de 0 à 18 ans
- Parking de co-voiturage de 64 places avec abris vélos/motos et accès au terminal de la ligne de bus Idélis P22 desservant Pau.

Association ACCORD'AGE Rompre l'isolement

26 rue des Cordeliers - Morlaàs - 06 60 12 28 91 - accordage@outlook.com

Insertion Emploi Béarn Adour

6 Place de la Tour 64160 Morlaàs - 05 59 33 63 67 - contact@ieba64.com

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h.

Paroisse Ste Foy en Béarn-Morlaàs

Maison Paroissiale : 11 place Sainte Foy – Morlaàs - 05 59 33 40 87 - paroisse.morlaas@free.fr

Site internet : <http://www.paroisse-morlaas.org>

Enlèvement des ordures ménagères

En 2023, le rythme des collectes restera inchangé à celui de 2022. Le tri sélectif sera conservé tous les quinze jours alors que les ordures ménagères seront également ramassées à un intervalle de 15 jours. En synthèse :

- Bac jaune : uniquement des emballages en plastique, en métal, en carton et tous les papiers non souillés. Pas de mouchoir papier dans le bac jaune.
- Bac vert : déposer dans des sacs fermés des couches de produits hygiéniques, des restes de repas, de la vaisselle cassée, des cassettes vidéos, DVD, CD.
- Tous les grands cartons et les végétaux doivent être déposés en déchetterie.



Merci à chacun de rentrer vos bacs jaunes et verts après le ramassage afin que ces derniers ne représentent pas un obstacle sur la voirie.

Calendrier de collectes 2023 - ESLOURENTIES-DABAN

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 V	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 V	2 S	2 L	2 J	2 S
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 D	3 M	3 V	3 D	3 S
4 V	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 L	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 D	5 M	5 M
6 J	6 L	6 L	6 V	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 J	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 V	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 D	10 M	10 V	10 D	10 D
11 M	11 S	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L	13 L	13 V	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 V	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 D	17 M	17 V	17 D	17 D
18 M	18 S	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L	20 L	20 V	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 V	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M
25 M	25 S	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L	27 L	27 V	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 V	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 M	31 V	31 V	31 L	31 M	31 S	31 L	31 D	31 M	31 V	31 D	31 D

Collecte Ordures ménagères
 Collecte sélective

- Les bacs sont à sortir la veille au soir pour assurer leur bonne collecte
- Aucun mouchoir, ni essuie-tout, ni masque dans le Tri sélectif (bac Jaune)
- Tous les déchets sont déposés dans les conteneurs, rien à côté !

Déchetteries

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 Communauté des communes du Nord Est Béarn	Arrien						9h - 13h
	Corbère-Aberès	14h - 18h		14h - 18h			14h - 18h
	Espoey (* du 01/05 au 31/10)	10h - 12h 14h - 18h (*19h)		10h - 12h 14h - 18h (*19h)		14h - 18h (*19h)	10h - 12h 14h - 18h (*19h)
	Lussagnet			10h - 13h			10h - 13h
	Momy						10h30 - 12h30
	Morlaàs			10h-12h et 14h-18h			
	Pontacq (* du 01/05 au 31/10)			14h - 18h (*19h)		14h - 18h (*19h)	10h - 12h 14h - 18h (*19h)

A noter que la déchetterie d'Espoey sera fermée du 10 janvier 2023 au 10 mars 2023 pour cause de travaux.

Nos entreprises et services présents sur la commune

Corinne BERT-CUILLET

Barreuse de feu, soins énergétiques et numérologie karmique tibétaine, Socio-Esthéticienne
90 Chemin du Lac, 06 05 38 84 03

Céline BESNARD

Cabinet de Réflexologie Combinée, Accompagnement dans la gestion du stress, de la douleur et des troubles fonctionnels

www.cbreflexotherapeute.com 06 61 81 43 22

Cabinets de Réflexothérapie

- Pôle de santé 60 chemin de l'église 64160 BUROS
- 890 rue du Bourdalat, 64420 ESLOURENTIES

Cécile BOUDIGUE

Conseillère Immobilier CAPIFRANCE

66 rue des Pyrénées, 06 83 51 85 36 cecile.boudigue@capifrance.fr

Écuries des 3 Balzanes Christian CAPERAA

Pension de Chevaux, Cours, Balades site : www.ecuriesdestroisbalzanes.com

758 Rue du Bourdalat, 06 08 66 88 03 christiancaperaa@gmail.com

Karen CAPERAA

Soins Énergétiques, Acupuncture Reiki Eft, Relaxation par la musique des plantes

758 Rue du Bourdalat, 06 07 02 24 47 karencaperaa64@gmail.com

Lulu et Serge CHABAT

Vente directe Légumes secs lentilles et pois chiches, Pommes de terre et légumes de saison, Poulets fermiers, Paniers sur commande

375 Rue du Bourdalat, 06 86 00 95 96 earl.doubarbe@gmail.com

Ferme Troubat Elisabeth DABANCENS

Vente directe Viande bovine Blonde d'Aquitaine

838 Route de Saubole, 06 29 24 05 33

Jean-Michel GRASSIN

Consultant RH Métiers de l'Agriculture et de l'Espace Rural

417 Rue des Pyrénées, 06 10 22 63 70 jmgrassin.grh@free.fr

Brigitte QUINTARD

Service d'aide à domicile, service à la personne de la petite enfance à la personne âgée

Diplômée Assistante de Vie aux Familles

2 Rue des noisetiers, 06 88 69 03 41 quintardbrigitte9@gmail.com

Fabien ETCHESSAHAR – société LINK

Facilitateur en recherche et financement de matériel travaux publics /réseaux électriques et télécoms

800 Rue du Bourdalat, 06 70 60 06 05 etchessahar.link@gmail.com

Sébastien SFILIO

Thérapeute en Nutri Kinesthésie

Traites vos sidérations par le Magnétisme, la Radiesthésie, la Géobiologie et par la bio Compatibilité avec des nutriments. Avec cette méthode l'on peut traiter toutes pathologies.

Pour plus d'infos consultez le Site Néo Bien-être en tapant simplement nos nom et prénom.

190 rue de Baradat 06 10 42 20 28

Nadège VAUCHE

Sophrologue et Psychopraticienne

1 Rue des Edelweiss, 06 03 10 64 32

nadegevauche@gmail.com

Guylaine VIGNEAUX

Infirmière Libérale

Cabinet Infirmier 30 Av. Lasbordes 64420 SOUMOULOU

153 Rue de la Marne 06 28 27 17 59

Estelle DISSEL

Commerce de bijoux et d'accessoires d'inspiration florale

11 LOTISSEMENT LE COULOUME 64 420 Eslourenties Daban, 06 58 70 90 62

Nos Assistantes Maternelles Agréées

Vanessa FONSECA 2 impasse des Noyers, 06 17 18 94 01



Les naissances

- le 31 août MARTI Aina, Suzanne, Mercedes
- le 29 août LASSALETTE Lia
- le 04 juin BOUCHET Liam, Pierre
- le 19 février VERNET Paloma, Alexandra, Mickaëla



Les décès

- le 08 Mars GENSOU née MARTINE Henriette, Madeleine, Germaine



Les mariages



- Pas de mariage cette année 2022

Rappels civiques

Rappel sur les constructions neuves

Toutes les constructions neuves doivent respecter les règles d'urbanisme en vigueur. Elles doivent donc être impérativement déclarées auprès des services instructeurs. Dans la majeure partie des cas, trois situations s'offrent à vous :

- Construction de moins de 5 m² : pas de déclaration
- Construction dont la surface est comprise entre 5 m² et 20 m² : déclaration préalable Cerfa n°13703*07 à déposer préalablement à tous travaux. Ce document concerne les travaux sur maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement...) mais aussi la construction d'annexes telles que piscine, abri de jardin, garage... Le délai d'instruction est de 1 mois.
- Construction de plus de 20 m² : permis de construire Cerfa 13406*07 à déposer préalablement à tous travaux. Ce document concerne tous les bâtiments dont la surface au sol dépasse strictement les 20 m². Le délai d'instruction est de 2 mois.

Les déclarations complètes peuvent être déposées en mairie mais elles seront instruites auprès des services compétents de la Communauté de Communes Nord-Est Béarn. L'acceptation des dossiers donnera lieu au paiement des taxes d'aménagement en vigueur.

Toute construction non déclarée et contrôlée par les services instructeurs est susceptible d'être détruite.

Rappel concernant l'élagage

L'élagage des arbres et arbustes qui débordent sur la voie publique doit être un souci porté par les propriétaires riverains. Des arrêtés préfectoraux légifèrent sur ce point. A ce titre, pour les propriétaires qui n'exécuteraient pas leur devoir vis-à-vis de cette règle, la commune envisage de le faire à leur place et de leur envoyer la facture.

Pour ceux qui souhaitent faire intervenir un professionnel pour l'élagage de haies de grande hauteur, ils peuvent faire appel à Monsieur Vincent Bourde-Barrère au 06 66 55 86 49 ou la société ECS à Baleix.



Rappel concernant les horaires de tonte ou activités bruyantes

Sans arrêté municipal qui prévaut, les horaires de tonte sont réglementés par décret n°2006-1099 du 31 août 2006. Il précise « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde. ».

Ainsi, il en ressort les horaires de tonte autorisées :

- Jours ouvrables du lundi au vendredi : 08H30 à 12H00 et 14H00 à 19H30
- Les samedis : 09H00 à 12H00 et 15H00 à 19H00
- Les dimanches et jours fériés : 10H00 à 12H00



Rappel sur les limitations de vitesse dans le village

Bien que ce rappel ne concerne pas forcément et seulement les administrés de la commune, nous profitons de cette communication pour rappeler à chacun que la vitesse aux abords de l'agglomération et au centre du village est limitée à 50 Km/H. Il est trop souvent constaté des vitesses excessives notamment dans la côte rue des Pyrénées, route de Saubole et au centre du village.



Entrée du village côté rue des Pyrénées



Entrée du village côté route de Saubole